



Organiser un colloque au 85^e Congrès de l’Acfas Université McGill, du 8 au 12 mai 2017

Vous êtes sur le point de proposer un colloque scientifique ou un colloque *Enjeux de la recherche*? Prenez le temps de lire les informations ci-dessous! Elles vous permettront d’avoir une bonne idée des différentes étapes de l’organisation d’un colloque au Congrès de l’Acfas.

Calendrier – vos dates clés

Date	Actions et outils
1 ^{er} novembre 2016	Date limite pour proposer un colloque sur le site Internet de l’Acfas (www.acfas.ca).
7 décembre 2016	Réponse du comité scientifique (acceptation, acceptation conditionnelle ou refus).
Dès le 7 décembre 2016	Pour les colloques acceptés : rédaction de courts textes à diffuser dans le programme préliminaire du congrès (description courte, appel à communications le cas échéant, etc.).
Dès le 7 décembre 2016	Diffusion du programme préliminaire du congrès sur www.acfas.ca . On y annonce les colloques acceptés avec les textes rédigés par les responsables de colloques (voir ci-haut).
9 janvier 2017	Ouverture de l’inscription en ligne sur www.acfas.ca .
Du 9 au 20 janvier 2017	Période d’inscription du premier responsable de colloque (paiement des frais d’inscription au congrès).
20 janvier 2017	Date limite pour commander des affiches promotionnelles aux couleurs du congrès (offertes et envoyées gratuitement par l’Acfas).
10 février 2017	Date recommandée de fin d’appel à communications pour les colloques concernés.
3 mars 2017	Date limite de transmission du programme final du colloque avec l’outil en ligne sur www.acfas.ca .
3 mars 2017	Date limite de transmission des besoins logistiques par le formulaire en ligne (capacité de salle, aménagement, panneaux d’affichage, etc.).
24 mars 2017	Diffusion du programme final des colloques dans le programme général sur www.acfas.ca .
Mi-avril 2017; dates exactes à être confirmées	Période de commandes au traiteur exclusif du congrès.
Du 8 au 12 mai 2017	85 ^e Congrès de l’Acfas, Université McGill

Les services offerts aux responsables de colloques

Au moment de déposer votre proposition, vous devriez déjà avoir une bonne idée du format de votre activité (durée, nombre de conférenciers au programme, etc.) et avoir commencé à penser aux services que vous souhaitez offrir ou non à vos participants (pause-café, repas et cocktail par exemple).

L'Acfas et l'Université McGill feront tout le nécessaire pour mettre en place une structure d'accueil et d'information facilitante (hébergement, salles, service traiteur, etc.).

En amont du congrès, les services suivants vous sont offerts :

- ❖ Des outils de promotion aux couleurs du congrès (courriel de diffusion, logos, affiche papier et téléchargeable, etc.) que vous pourrez personnaliser;
- ❖ Un accompagnement par l'équipe de l'Acfas pour la création de votre programme final détaillé et pour tout renseignement général lié au congrès;
- ❖ Un accompagnement par l'équipe de l'Université McGill pour les services logistiques.

Pendant le congrès, les services suivants vous sont offerts :

- ❖ Une salle standard de conférences aménagée en fonction de vos besoins (panel, atelier, conférences, affiches scientifiques, cocktail, lancement, repas ou pause-café sur place). Les salles pour les conférences, panels et affiches seront accessibles de 8 h 30 à 17 h 00 alors que vos cocktails pourront se faire de 16 h 30 à 19 h 00;
- ❖ Un équipement audiovisuel de base installé dans votre salle pour permettre la projection de présentations (écran, projecteur, ordinateur)(plus de détails à venir);
- ❖ L'aménagement d'un espace cocktail si vous en organisez. Notez qu'il vous sera possible de tenir un repas ou un cocktail à l'extérieur du site du congrès. Des lieux vous seront proposés ultérieurement;
- ❖ Des panneaux pour vos séances d'affiches scientifiques (si nécessaire);
- ❖ Une assistance technique à proximité de votre salle pour régler tout problème audiovisuel;
- ❖ Café et thé pour l'ensemble des congressistes (lieux et heures de service à confirmer).

Les services additionnels – à vos frais ou aux frais de vos participants :

- ❖ Les commandes de repas, boissons, pauses-café et cocktails auprès du traiteur exclusif du congrès;
- ❖ L'inscription au congrès (tarif unique d'inscription donnant l'accès à votre colloque et aux autres activités du congrès, aucun frais supplémentaire d'inscription ne peut être demandé à vos participants);
- ❖ Le transport pour se rendre à Montréal;
- ❖ L'hébergement.

Vos ressources

Aurez-vous des coorganisateur·s? Avez-vous prévu la diffusion d'un appel à communications? Qui sera responsable de compléter votre programme en ligne sur le site Internet de l'Acfas?

L'organisation d'un colloque dans le cadre d'un congrès se fait en plusieurs étapes :

- Suivis auprès des conférenciers;
- Rédaction du programme, promotion et diffusion;
- Besoins logistiques (audiovisuel, ajout d'équipements, etc.);
- Commandes au traiteur (pause-café, lunch, cocktail).

Prévoyez dès maintenant les ressources dont vous aurez besoin! Vous aurez à identifier un responsable du programme/des communications et un responsable de la logistique. Notez que selon l’envergure de votre colloque, il est possible qu’un seul responsable puisse jouer tous ces rôles.

Politique d’inscription obligatoire au congrès

Le congrès de l’Acfas est davantage qu’un événement scientifique annuel, il est aussi l’activité principale d’autofinancement de l’association. En choisissant son congrès comme hôte de votre activité, vous permettez à l’Acfas de poursuivre sa mission et d’appuyer des initiatives visant à valoriser et à soutenir le milieu de la recherche et de la culture scientifique dans l’espace francophone tout au long de l’année.

L’inscription au congrès est **obligatoire** pour tous les organisateurs de colloques et leurs participants (conférenciers, animateurs, personnes de l’assistance, etc.). Veuillez vous assurer que vous communiquerez cette politique dès que possible à l’ensemble de vos conférenciers pressentis et participants. L’Acfas ne permettra aucune exception et vous remercie à l’avance de votre collaboration! [En savoir plus](#)

Nouveau! À compter de cette année, les responsables de colloques pourront bénéficier d’une à deux inscriptions gratuites en fonction du nombre de conférenciers apparaissant au programme. Cette nouvelle mesure instaurée par l’Acfas vise à soutenir l’organisation de votre colloque.

Moins de 10 conférenciers	1 inscription gratuite	À être attribuées aux personnes de votre choix (incluant le responsable de colloque)
Dix conférenciers et plus	2 inscriptions gratuites	

Deux modes d’inscription au congrès : en ligne (du 9 janvier 2017 au 23 avril 2017) et sur place, pendant le congrès (du 7 au 12 mai 2017).

Partenariat de colloque

Vous avez un/des partenaire(s) financier(s)? L’Acfas vous suggère de lui/leur offrir de la visibilité en affichant leur(s) logo(s) sur la page de votre programme de colloque sur le site Internet de l’Acfas, en ajoutant une mention sur la page des partenaires du congrès dans le *Guide des congressistes* ou en ayant un représentant de votre partenaire sur place durant la tenue de votre colloque.

Options de visibilité	Coûts
Option 1 – Logo et mention uniquement	275 \$ (avant taxes)
Option 2 – Représentant uniquement	75 \$ (sans taxes)
Option 3 – Logo, mention et représentant	295 \$ (avant taxes, inscription à 20 \$ du représentant incluse)

Des questions?

Communiquez dès maintenant avec :

- Madame Isabelle Desmarais-Lecours, agente d’information et de services aux congressistes
isabelle.desmarais-lecours@acfas.ca, 514 849-0045, poste 233

Merci de choisir cette 85^e édition du Congrès de l’Acfas!